



# UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA CUS : [unsa.syndicat@strasbourg.eu](mailto:unsa.syndicat@strasbourg.eu)

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

## INFOS DERNIÈRES

N° 540 - 27 mars 2013

### «C'est une opinion !»

Le dernier point à l'ordre du jour du Conseil Municipal de STRASBOURG du **25 mars 2013**, avant plusieurs interpellations, était consacré à la présentation du **rapport définitif** de la **Chambre Régionale des Comptes** relatif à la **Ville de STRASBOURG**.

Les débats ont essentiellement porté sur la gestion du personnel, mais également sur deux marchés qui, selon la CRC, ont été attribués de manière irrégulière.

M. Roland RIES, Maire de STRASBOURG, a indiqué qu'il rencontrerait prochainement les organisations syndicales, avec M. Jacques BIGOT, Président de la CUS, et M. Robert HERRMANN, Vice-Président chargé du personnel.

Dans ses différentes interventions, le Maire de STRASBOURG, appuyé par plusieurs autres élus, a réaffirmé qu'il était indispensable de suivre les observations de la CRC concernant le **temps de travail**. En clair, de **supprimer 5 jours et demi de congé**.

L'**UNSA** continue à **contester** formellement l'**illégalité** de ces **jours de congé**.

Par ailleurs, M. Alain FONTANEL, Adjoint au Maire (*et Vice-Président*) chargé des finances, a apporté de l'eau à notre moulin en développant une argumentation très fouillée sur un des marchés - en l'occurrence sur une étude concernant le tramway de Bamako -, contestés par la CRC.

En s'exprimant sur l'irrégularité de la passation du marché soulevée par la CRC, il a affirmé sans ambages : **«C'est une opinion !»**

En d'autres termes, la prise en compte - ou non - d'une observation de la Chambre Régionale des Comptes relève uniquement du **choix** des élus.

Rappelons que M. Alain FONTANEL est, «dans le civil», magistrat à la Cour des Comptes.

### Journée d'action du 4 avril 2013

Les 9 organisations syndicales de la CUS se sont réunies le 26 mars 2013 après-midi pour faire le point suite à la **journée d'action** du **21 mars 2013**.

En début de réunion, elles ont été informées qu'un courrier leur serait adressé par le Président de la CUS, le Maire de STRASBOURG et le Vice-Président chargé du personnel pour les inviter à une **«séance de travail»**.

Elles ont immédiatement envoyé le message suivant :

*«Les 9 organisations syndicales accusent réception de votre message.*

*Nous nous félicitons de cette première ouverture au moment où le dialogue social est soumis à rude épreuve.*

*L'ensemble des syndicats souhaite, avant de se prononcer sur l'opportunité de la tenue d'une telle réunion, connaître les points qui seront abordés.*

*Pour notre part, nous conditionnons notre présence à l'ouverture de négociations sur les points suivants :*

- la déprécarisation,*
- la revalorisation du régime indemnitaire,*
- le temps de travail.*

*En cas de réponse négative de votre part ou d'absence de réponse d'ici jeudi soir, nous vous demandons de considérer ce message comme un préavis de grève pour la journée du 4 avril 2013 de 11h à 15h, basé sur ces revendications.»*

L'intersyndicale diffuse un tract appelant à un **rassemblement** devant le **Centre Administratif** le jeudi **4 avril 2013 de 12h00 à 14h00**.

Une restauration sera proposée sur place.

